

Principales
conditions tarifaires
applicables
aux **entreprises,**
aux **grandes associations,**
institutionnels,
organismes publics
et de **logements sociaux**

2 | 0
—
1 | 8


en vigueur
au 1^{er} janvier 2018



Une relation fondée sur la transparence est le gage de votre confiance

Au 1^{er} janvier 2018, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Île-de-France appliquées aux entreprises évoluent.

Aussi, vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs de nos produits et services. Afin de vous faciliter la lecture de ce document, nous avons aménagé des rubriques autour des grands thèmes de la banque et créé un sommaire général.

Par ailleurs pour nos tarifs liés à nos services sur Internet accessibles depuis notre site Internet www.ca-paris.fr⁽¹⁾, le symbole  est indiqué sur chaque ligne concernée.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Île-de-France et consultables sur notre site Internet www.ca-paris.fr⁽¹⁾.

Vous disposez ainsi d'un moyen de contact et d'information complémentaire accessible 24h/24.

Votre Chargé d'affaires Entreprises reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner au quotidien.



Ce document existe aussi pour les Particuliers et pour les Professionnels, Associations/Petites et Moyennes Entreprises. N'hésitez pas à les demander.

SOMMAIRE

BANQUE AU QUOTIDIEN	4
Compte courant Informations Suivi du compte Incidents sur les comptes	
VIREMENTS	6
Virements SEPA émis Virements émis vers un compte en France Virements SEPA reçus SEPA-Mail	
PRÉLÈVEMENTS	7
Prélèvements SEPA en euros émis Prélèvements SEPA en euros reçus	
MONÉTIQUE	8
Cartes (personnes morales) Oppositions Retraits d'espèces Paiements par carte Terminaux de Paiement Électronique (TPE) E-Commerce	
TITRES	9
Opérations de bourse Droits de garde	
PORTEFEUILLE COMMERCIAL	10
Encaissements Paiements	
OPÉRATIONS INTERNATIONALES	11
Moyens de paiement – Encaissements/Export Moyens de paiement – Paiements/Import Crédits documentaires Change Change manuel Divers	
CRÉDITS	13
Crédits d'exploitation Crédits d'investissement Garanties et cautionnement Divers	
GESTION DU COMPTE À DISTANCE	14
Crédit Agricole En Ligne (CAEL) Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique Alertes Intraday	

BANQUE AU QUOTIDIEN

Compte courant

Ouverture de compte	Gratuit
Chèque de banque ⁽²⁾	10,80 €
Commande de carte en urgence	10,82 €
Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
Frais d'envoi chéquier en courrier suivi	3 € + frais postaux
Chèque non-standard (traitement spécifique hors norme interbancaire)	10,40 €
Délivrance de chéquier non barré et endossable hors droit de timbre	Gratuit
Délivrance d'un relevé ou d'un avis d'opéré pour toute opération effectuée en agence du Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Service bancaire de base ⁽³⁾	Gratuit
Coffre de versement d'espèces VERSADOM	Nous consulter

Informations

Relevé de compte : envoi mensuel (papier ou électronique)	Gratuit
Relevé de compte : envoi quinzaine ⁽⁴⁾ (papier)	1,25 €/mois
Relevé de compte : envoi quinzaine ⁽⁴⁾ (électronique)	0,49 €/mois
Relevé de compte : envoi décadaire ⁽⁴⁾ (papier)	2,91 €/mois
Relevé de compte : envoi décadaire ⁽⁴⁾ (électronique)	0,97 €/mois
Extrait de compte : envoi systématique après mouvement (papier) (prélevé mensuellement)	0,84 €/envoi
Extrait de compte : envoi systématique après mouvement (électronique) (prélevé mensuellement)	0,38 €/envoi
Rédédition de relevé de compte (compte courant, titres...) postérieur au 14/11/2007	7,50 €/relevé
Rédédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes postérieur au 14/11/2007 (hors chèque et virement swift, hors crédit)	15 €/document
Forfait pour recherche de tout document antérieur au 14/11/2007 (hors chèque, hors crédit, hors opérations internationales)	36,50 €/document
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois ou de chèque au paiement	16 €/chèque
Frais de recherche ou d'investigation (avis de sort, autres recherches...)	15 €/recherche
Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable sera établi.	
Forfait pour attestation Commissaires aux Comptes	163,30 €/recherche
Attestation juridique ou fiscale	76 €/attestation
Lettre de notoriété	63,50 €/lettre
Recherche d'extrait K-bis	34,50 €/document

Suivi du compte

Frais de tenue de compte Entreprises (prélevés trimestriellement)	35 €/mois
Frais de tenue de compte inactif (sans mouvement depuis 13 mois)	30 €/an
Frais de clôture	184 €
Commission de mouvement Entreprises (prélevée trimestriellement)	0,06 % à 0,20 % des mouvements débiteurs - Mini. 15 €
Dépôt de capital pour création d'entreprise	139,80 €
Dépôt pour augmentation de capital	76,45 €
Modification des délégations de pouvoir	32,50 €
Information annuelle des délégations de pouvoir	45,80 €
Commission annuelle de tenue de dossier administratif Personne Morale	294,40 €
Frais de mise à jour annuelle du dossier réglementaire Personne Morale	20 €

Incidents sur les comptes

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	10,65 €/lettre
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France) : ⁽⁵⁾	<ul style="list-style-type: none"> ▪ par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 € 25,58 € ▪ par chèque impayé d'un montant > à 50 € 42,65 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	18,75 €
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	6,88 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	7,50 €
Frais d'enregistrement d'IB initiée par une autre banque	15,75 €
Émission d'un chèque sur compte clos	10,40 €
Frais d'opposition par l'émetteur sur chèque et prélèvement reçu	10,45 €
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) : ⁽⁶⁾	<ul style="list-style-type: none"> - par prélèvement d'un montant > 20 € 20 € - par prélèvement d'un montant ≤ 20 € Plafonné au montant du prélèvement rejeté
Commission d'intervention ^(5A)	8 €/opération
- plafond de	32 €/jour
- plafond de	80 €/mois
Frais pour ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, avis à tiers détenteur, opposition administrative ⁽⁷⁾	81 €
Service de débit global des impayés sur remises de chèques	35 €/mois
Offre de gestion des impayés sur remises de chèques	Nous consulter
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,60 €

VIREMENTS

Virements SEPA émis⁽¹⁴⁾

Virements libellés en euros non urgent émis vers un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco^{(8) (9) (10)}

Virement occasionnel	
▪ par liste papier	13 €
- traitement à l'unité papier :	
- vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	3,64 €
- vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (hors Crédit Agricole d'Ile-de-France)	2,93 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
▪ par fichier télétransmis ⁽¹¹⁾	Gratuit
- traitement à l'unité par virement télétransmis ou émis par internet ⁽¹²⁾	
- vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	0,24 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Virement permanent	
▪ vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	Gratuit
▪ vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL ⁽¹³⁾	0,95 €

Virements émis vers un compte en France

Virement de trésorerie :	
▪ télétransmis ⁽¹¹⁾	5,45 €
▪ papier	20,30 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE) :	
▪ Commission unitaire	0,24 €/virement
▪ Frais d'envoi :	
- par Internet ou télétransmis	0,10 €
- papier	0,57 €

Virements SEPA reçus⁽¹⁴⁾

Virements libellés en euros reçus d'un pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco^{(8) (9) (10)}

SEPAMail

SEPAMail e-Facture	Nous consulter
--------------------	----------------

PRÉLÈVEMENTS

Prélèvements SEPA en euros⁽¹⁴⁾ émis

Domiciliation des prélèvements SEPA	Gratuit
Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement :	
▪ par fichier transmis ⁽¹¹⁾	Gratuit
- traitement à l'unité par prélèvement télétransmis :	
- par prélèvement CORE ⁽¹⁵⁾	0,43 €
- par prélèvement B2B	0,55 €
Pack Prélèvement SEPA	À partir de 5 €/mois
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
- demande d'ICS à la Banque de France	30 €
Rejet technique et impayé prélèvements SEPA émis	17,45 €
Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	Nous consulter

Prélèvements SEPA en euros⁽¹⁴⁾ reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	8 €
---	-----

MONÉTIQUE

Cartes (personnes morales) ⁽¹⁷⁾

Cotisation carte BusinessCard MasterCard	63 €/an
Cotisation carte BusinessCard Executive MasterCard	136 €/an
Cotisation autres cartes bancaires	Nous consulter
Rédition code confidentiel	7,50 €

Oppositions

Par le client	15,35 €
Par la banque pour usage abusif	32,55 €

Retraits d'espèces

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) avec euro ^{(8) (18)}	Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole aux distributeurs automatiques de billets autres banques: <ul style="list-style-type: none"> - BusinessCard Executive MasterCard, Gold, Visa Premier - autres cartes à partir du 4^e retrait par mois 	Gratuit 1 €/retrait
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. ^{(8) (19)} :	3 €/retrait
<ul style="list-style-type: none"> aux distributeurs automatiques de billets 	

Paiements par carte

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) avec euro ^{(8) (20)}	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (E.E.E.) hors euro et dans les pays hors E.E.E. ⁽¹⁹⁾ :	
- Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard Executive MasterCard, Visa Premier	2 %/opération effectuée
- Mini.	1 €
- Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard MasterCard, Visa	2,50 %/opération effectuée
- Mini.	1 €

Terminaux de Paiement Électronique (TPE)

Location de TPE fixe ou portable, éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
Frais de résiliation de contrat TPE avant échéance prévue au contrat	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur vente à distance	21,65 €
Envoi relevé hebdomadaire de télécollecte	35,75 €/an
Smart TPE	Nous consulter

E-Commerce

e-Transactions	Nous consulter
Pack e-Commerce	Nous consulter

TITRES

Opérations de bourse

Encaissement des coupons			Gratuit
Amortissements d'emprunts			Gratuit
Frais de courtage et commission de placement (hors frais de marché)			
	Ordre passé par l'agence ⁽²¹⁾	Ordre passé par plateforme bourse (tel. 0800117575) ⁽²²⁾	Ordre passé par InvestStore Initial
Sur Bourse française (actions, obligations, CCI ⁽²³⁾ , bons)	1,40 %	1,40 %	Ordre ≤ à 1 100 € = 0,825 € Ordre > 1 100 € = 0,09 %
- Mini.	13,30 €		0,69 %
Sur Bourse étrangère ⁽²⁴⁾	1,65 %	1,65 %	0,55 %
- Mini.	17,90 €		13,30 €
Souscription OPC hors Crédit Agricole + frais émetteur			25 € + frais émetteur
Commission de Service de Règlement Différé (SRD) ^{(25) (26)}			0,0204 %
Transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres ⁽²⁶⁾			62,50 €/compte + 4,20 €/ligne

Droits de garde

BON À SAVOIR

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente:

<ul style="list-style-type: none"> pendant la 1^{er} année civile de l'ouverture d'un compte-titres portefeuilles constitués exclusivement de CCI du Crédit Agricole d'Ile-de-France 	Gratuit
Frais de tenue de compte-titres	8,35 €
Droit fixe par ligne de titres français ⁽²⁷⁾	2,50 €
Droit fixe par ligne de titres étrangers	14,17 €
Droit fixe par ligne des titres non cotés, en nominatif	8,35 €
Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole) ⁽²⁷⁾	
Commission majorée de 0,5 % sur les lignes métaux précieux:	
<ul style="list-style-type: none"> jusqu'à 50 000 € pour la partie comprise entre 50 001 et 100 000 € au-delà de 100 000 € minimum de perception maximum de perception 	0,25 % 0,15 % 0,05 % 20,83 € 416,67 €

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Domiciliation des Lettres de Change Relevé (LCR) (date de valeur : jour de règlement)

Gratuit

Encaissements

Effet papier transformé en LCR à l'unité ⁽²⁸⁾

5,85 €
+ 13 €/remise

LCR magnétique :

▪ par fichier transmis ⁽¹¹⁾

0,60 €/LCR

Gratuit

LCR ou effets revenants impayés

18,60 €

Paiements

Rejet de LCR pour défaut de provision

26,50 €

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Moyens de paiement – Encaissements/Export

Virements en devises ou libellés en euros reçus d'un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco ^{(8) (10)}

18,50 € ⁽⁸⁵⁾

Remise de chèques payables sur l'étranger :

▪ remise "sauf bonne fin" (en euros ou en devises) :

0,10 %/chèque

- Mini. 20 € ⁽⁸⁶⁾

- Maxi. 125 €

▪ remise "crédit après encaissement"

0,10 %/chèque

- Mini. 25 €

- Maxi. 125 €

Effet libre :

▪ exportation

0,10 %/effet

- Mini. 25 €

- Maxi. 125 €

Encaissement documentaire :

▪ exportation

0,20 %/effet

- Mini. 48 €

- Maxi. 250 €

Frais d'impayé sur chèque ou effet remis

42 €

Moyens de paiement – Paiements/Import

Virements en devises ou libellés en euros émis vers un pays hors pays de l'E.E.E. soumis au règlement CE n° 924/2009 dont Suisse et hors Monaco ou libellés en euros vers un pays de l'E.E.E. avec valeur jour ^{(8) (10) (29)}

▪ option frais "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre)

0,10 %

- Mini. 19 €

▪ option frais "OUR" (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) ⁽³⁰⁾

0,10 %

- Mini. 19 €

+ majoration des frais de 21 €

Émission de chèques

0,10 %

- Mini. 28 €

Effet libre :

▪ importation

0,15 %/effet

- Mini. 45 €

- Maxi. 290 €

Encaissement documentaire :

▪ importation

0,20 %/effet

- Mini. 82 €

- Maxi. 780 €

Crédits documentaires

▪ Crédit documentaire – Import	
- commission d'ouverture	0,25 %/trimestre indivisible
- Mini.	112 €
- commission de modification de durée et/ou montant	Idem commission d'ouverture
- autres cas de modification	85 €
- commission de levée de documents	0,125 %
- Mini.	95 €
- commission d'acceptation	0,0833 %/mois indivisible
- Mini.	67 €
▪ Crédit documentaire – Export	
- commission de notification	0,10 %
- Mini.	100 €
- commission de confirmation	Nous consulter
- commission de modification de durée et/ou montant :	
- crédit documentaire confirmé	Nous consulter
- crédit documentaire non confirmé	0,10 %
- Mini.	100 €
- autres cas de modification	88 €
- commission de levée de document ou de négociation	0,15 %
- Mini.	136 €
- si documents irréguliers	71 €
- commission d'acceptation	À partir de 0,125 %/mois

Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Frais de Swift :

▪ Création de crédit documentaire Import	Europe 18 €
	Reste du monde 35 €
▪ Autres opérations	Europe 11 €
	Amérique du Nord 13 €
	Reste du monde 21 €

Change

Opération de couverture du risque de change (hors commission de change)	57 €
Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change de 0,05 % ⁽²⁹⁾ , avec un minimum de	19,70 €

Change manuel

Achat et vente de billets de banque étrangers : suivant cours du change indiqué en agences + commission fixe de	4 €
Chèque de voyage	Gratuit
▪ Revente en euros	Suivant cours du change
▪ Revente en autres devises	indiqué en agences + 1,30 %
	- Mini. 4 €

Divers

Frais de tenue de compte en devises :	
▪ une seule devise	29 €/mois
▪ multi-devises	36,34 €/mois
Copie de virement Swift :	
≤ 6 mois	13 €/copie
> 6 mois	31 €/copie

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à **50 €**, un devis préalable sera établi.

Frais de recherches et d'investigations (recherche de fonds, demande de sort...)	35 €
Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	À partir de 10 €

CRÉDITS

Crédits d'exploitation

Autorisation de découvert	Nous consulter
Découvert non autorisé ou dépassement de l'autorisation de découvert (Taux Annuel Effectif Global maximal)	Fixé dans la limite du taux d'usure ⁽³²⁾
Taux débiteur indexé sur le plafond réglementaire des découverts en compte aux entreprises calculé par la Banque de France et publié chaque trimestre au Journal Officiel ⁽³¹⁾ .	
Commission du plus fort découvert plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs	0,06 %/trimestre
- Mini.	8,36 €
Commission d'engagement (OCCC : Ouverture de Crédit en Compte Courant) (OCDI : Ouverture de Crédit à Durée Indéterminée)	1 % du plafond de l'OCCC ou OCDI
Frais de dossier pour la mise en place et le réexamen annuel des lignes court terme Entreprises	521 €
- Mini.	

Crédits d'investissement

Crédit d'investissement, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier	Nous consulter
Frais d'étude de dossier	1 %
- Mini. (dossier simple)	200 €
- Mini. (dossier complexe)	500 €

Garanties et cautionnement

Engagement par signature émis :	Nous consulter
▪ Commission d'engagement	
▪ Frais d'émission	55,80 €
- acte standard	135,80 €
- acte non standard	Gratuit
- acte e-cautions	25 €
▪ Frais de mainlevée	
▪ Mise en place du service e-cautions	200 €
- mise à disposition du service	150 €/modèle
- frais de paramétrage de modèles négociés	
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé du crédit	117 €
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	51 €
Délégation d'assurance externe	127 €/assuré

Divers

Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	35 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	35 €
Édition de décompte de crédit	40 €

GESTION DU COMPTE À DISTANCE

Crédit Agricole En Ligne ⁽¹⁾ @

CAEL Vision+ Pro - accès à : consultation compte entreprise, fonction virements avec saisie d'IBAN en ligne, consultation opérations TPE, consultation des effets domiciliés, gestion de trésorerie, virements sur liste	9,50 €/mois
CAEL Action Pro Abo - Idem CAEL Vision+ Pro avec en plus gestion des effets et bourse	17,90 €/mois
@ CAEL Vision+ Pro et CAEL Action Pro Abo pour toute souscription d'un contrat EDI	Gratuit

Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique ⁽³³⁾

EDIWEB ▪ Droits d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opérations et transmission et validation ⁽¹⁶⁾ de fichiers d'ordres - jusqu'à 5 porteurs - au-delà ▪ Option Gestion des Mandats prélèvement SEPA ▪ Sens Banque/Client - par service supplémentaire - tarification à la ligne ▪ Sens Client/Banque - par service supplémentaire - tarification à la ligne ▪ Validation par fax des remises télétransmises	35 €/mois Nous consulter À partir de 5 €/mois 35 €/mois 0,05 €/ligne Gratuit Gratuit 5 €/remise
EBICS T et TS ▪ Forfait mensuel EBICS (transmission et validation ⁽¹⁶⁾ de fichiers d'ordres, relevés d'opérations) - jusqu'à 5 porteurs - au-delà ▪ Sens Banque/Client - par service supplémentaire EBICS T (à partir du 2 ^e) - tarification à la ligne ▪ Sens Client/Banque - par service supplémentaire EBICS TS (à partir du 2 ^e) - tarification à la ligne ▪ Validation par fax des remises télétransmises (pour EBICS T)	55 €/mois Nous consulter 35 €/mois 0,05 €/ligne 35 €/mois Gratuit 5 €/remise
SWIFTNET ▪ Forfait ▪ Tarification à la ligne sens Banque/Client ▪ Certificat Swift 3S Key « Swift Secure Signature Key », par token USB NG Pro	120 €/mois 0,05 €/ligne 87 € pour 3 ans
Alertes Intraday	
Alertes Intraday 1 module (domestique ou international)	34,35 €/mois
Alertes Intraday 2 modules (domestique et international)	57,25 €/mois

- (1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (2) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
- (3) Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5 du CMF, dont notamment l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements, 2 chèques de banque par mois et la commission de mouvements Entreprise.
- (4) Envoi sous réserve d'une opération sur la période indiquée.
- (5) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (6) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (7) Dans la limite de 10 % du montant de l'acte pour les oppositions administratives.
- (8) L'Espace Économique Européen couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (9) Suppression de l'obligation de fournir le BIC (Bank Identifier Code) depuis le 1^{er} février 2014 pour les SCT et SDD nationaux et à partir du 1^{er} février 2016 pour les SCT et SDD transfrontaliers.
- (10) La Suisse n'étant ni membre de l'E.E.E. ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (11) Si Transmission Internet EDIWEB, SWIFTNET, EBICS T ou EBICS TS.
- (12) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- (13) Frais prélevés à chaque virement.
- (14) La zone SEPA couvre les 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (15) Échéance moins 1 jour ouvré.
- (16) Validation via une solution de signature électronique commercialisée par le Crédit Agricole (Ma Signature EDI, 3Skey ou Mon Certificat RGS**) ou via une solution commercialisée par une autre banque et homologuée par le Crédit Agricole d'Île-de-France (liste mise à disposition par votre interlocuteur habituel).
- (17) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- (18) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'E.E.E.
- (19) Et dans l'E.E.E. avec une autre devise que euros ou devises suédoises.
- (20) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'E.E.E.
- (21) Aux heures d'ouvertures de votre agence.
- (22) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8h30 à 18 heures.
- (23) Certificats Coopératifs d'Investissement.
- (24) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contrevalorisé en euros, auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.
- (25) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 2,51 €.
- (26) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.
- (27) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT) et CPR.
- (28) Date d'échéance + 2 jours ouvrés (minimum de 8 jours ouvrés après la remise).
- (29) Jusqu'à 80000 €, dégressif au-delà. Réduit à 20 % du montant reçu pour les opérations inférieures à 98,50 €.
- (30) Option interdite pour les virements intra E.E.E. en euros ou en devises de l'E.E.E. depuis le 1^{er} novembre 2009.
- (31) Le taux débiteur en vigueur figure sur les relevés de compte.
- (32) Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition Gratuitement en agence.
- (33) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
- (34) Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...
- (35) Frais réduits à 20 % pour les montants inférieurs à 92,50 €
- (36) Minimum réduit à 20 % pour les montants inférieurs à 100 €

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET

www.ca-paris.fr ⁽¹⁾

Gérez vos comptes... et bien plus encore.

Accès avec abonnement.

EDIWEB

www.paris-ediweb.credit-agricole.fr

Mise à votre disposition d'un environnement sécurisé pour transmettre vos opérations informatisées.

Accès avec abonnement.



ESPACE LIBRE-SERVICE

De 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans L'Espace Libre-Service.



Nos chargés d'affaires se tiennent à votre disposition dans nos centres d'affaires ou par téléphone

(appel non surtaxé).

Ce dépliant est mis à disposition de nos clients et du public dans l'ensemble de nos agences. Il contient les principales conditions tarifaires applicables, au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les professionnels, petites entreprises et associations. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.ca-paris.fr ⁽¹⁾.

Nos conditions sont exprimées en euros HT.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses régionales de Crédit Agricole.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole, société d'assurance mutuelle régie par le Code des Assurances, fonds d'établissement 400 000 €, 65 rue la Boétie, 75008 Paris. SIREN 784 338 527. Code APE 660 E.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France. Société Coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Siège social: 26 quai de la Rapée 75012 Paris. 775 665 615 RCS Paris. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.



Édité par CA idf - 08/2017 - FCT0118ENT
Mise en application au 01/01/2018
AG ROTO - RC PARIS B 344 144 639
Création et développement - 300dpi



île de
France